






**COMPTE RENDU DU BUREAU DIRECTEUR ELARGI**  
**du 15 mars 2021**

	<b>En visioconférence</b>	<b>18h00</b>
<b>Présents</b>	<p>Mmes Christine BELLEVILLE, Delphine BRETON, Christiane DUTEURTRE, Caroline JAEGER Gabrielle FARA</p> <p>MM Jean-Marie NOËL, Roland BOHN, Claude BOMPARD, Claude BOURZEIX, Patrick CLÉMENT, Jean-Louis DUGRAVOT, Adrien GASSER, Gérard JAWORSKY, Thierry KEGLER, Michel LEQUEUX, Claude ROUSSEAU, Régis SAGUET</p>	
<b>Excusé</b>	Mme Delphine GUERELLE	
<b>LE BUREAU DIRECTEUR</b>		

**APPROUVE**

- 
Le remboursement des frais d'engagement régionaux de toutes les catégories pour la saison 2020-2021 aux clubs.
- 
La baisse du prix du renouvellement des licences 2021/2022.
- 
Que le président informe la FFHB qu'à compter de la saison prochaine, la Ligue ne souhaite plus prélever la part fédérale des licences.
- 
Dans le cadre du Pacte de développement 2020, un versement de 1077 euros sera réglé à chaque comité.
- 
L'envoi d'une proposition de tarifs pour validation électronique du CA. Suite à cette validation, la Ligue fera une communication aux clubs.

---

## DECIDE



De consulter les clubs au sujet de la « péréquation » d'arbitrage. Doit-on maintenir le système actuel ou revenir au système précédent ?

Les tableaux de péréquation existent, ils doivent être envoyés aux clubs pour une meilleure compréhension de leur part.



De mandater le groupe de travail RH pour définir les salariés à mettre en activité partielle et le taux de chômage partiel qui sera appliqué à chacun d'entre eux. La ligue ajoutera le complément nécessaire pour éviter toute perte de salaire.

---

## PREND CONNAISSANCE



Du plan de relance de la FFHB qui consiste à un soutien financier aux clubs, aux comités et aux ligues.

La FFHB a mis en place un prêt de 5 millions d'euros jusqu'en juin 2022. Cela permet aux structures Clubs, Comités et Ligue de constituer un dossier.

Chaque club et comité recensent son manque à gagner sur l'année 2020 ou 2021.

L'ANS vérifie si le dossier est complet avant envoi à la FFHB. Un prêt à taux 0 avec remboursement sur 2 à 3 ans ou une subvention peuvent être accordés par la Commission des Finances et le Bureau Directeur de la FFHB. Si le bilan est négatif sur l'exercice 2021 le club fera sa demande en 2022.

Si une demande est faite par la Ligue, elle se fera directement auprès de la FFHB.



Du plan de reprise de la FFHB qui envisage d'une part le remboursement des engagements de la saison 2020/2021 pour tous les clubs évoluant en Championnat de France.

D'autre part une réduction de tarif pour les renouvellements de licences compétitives et non compétitives pour la saison 2020/2021.

Il n'y aura pas de réduction pour les nouveaux licenciés.

La part fédérale va être supprimée, il restera la part de l'assurance et celle de la Maison du handball.

Les tarifs de l'assureur sont en cours de négociation.

La part de la maison du handball doit être votée en AG de la FFHB.



Du bilan financier : Le projet des comptes annuels fait ressortir un résultat positif pour 2020 entre 380 et 400 K€.

Il reste quelques écritures à passer.

Ce résultat positif permettra une redistribution aux clubs.



Le président a sollicité la Commission des Finances pour une estimation financière de plusieurs hypothèses.

Une proposition sur la baisse du coût du renouvellement des licences 2021/2022 pour un montant de 251K€ avec un taux de réengagement à 81%.

Cette baisse de tarif serait couplée aux remboursements aux clubs de tous les frais d'engagements régionaux de toutes les catégories pour la saison 2020-2021 pour un montant de 90 000 euros.

Les clubs n'ayant pas encore payés les licences, doivent procéder à la régularisation de celles-ci avant un que la Ligue engage un remboursement.

Pas de réduction pour les nouveaux licenciés.

Une majorité des comités n'a pas fait payer ou a déjà remboursé les frais d'engagement de la saison 2020/2021.

La commission des Finances n'est pas favorable à faire un geste pour les mutations de cette année.

Une marge de 60 000 euros permettra à la Ligue d'attribuer une aide aux clubs pour la mise en place d'actions pour la relance du handball (chasubles, matériels, ...)



Réception des tableaux de la CMCD avec un courrier très explicite. Ce tableau est une information aux clubs pour vérifications et mises à jour des listes d'entraîneurs, d'arbitres...

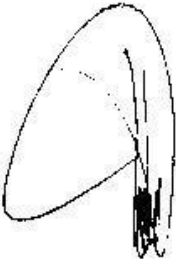



Christiane DUTEURTRE, référente élue « Intégrité » souhaite présenter le projet au prochain Conseil du Territoire.



Prochains RDV :

- 1<sup>ère</sup> conférence Régionale du sport le 16/03 2021.
- CA FFHB les 20 et 21/03 2021.
- Conseil des Territoires les 21 et 22/03 2021.
- AG FFHB aura lieu en visioconférence les 30/04 et 01/05 2021.
- Directives sur la campagne 2021 de l'ANS le 7/04 2021.

<b>20h15</b>	
<p>Le Président Jean-Marie NOËL</p> 	<p>La Secrétaire générale adjointe Caroline JAEGER</p> 

**Destinataires :** - Membres du CA, Présidents de comité et CTS  
- Comités départementaux  
- Ligue pour diffusion et FFHB